

Année scolaire  
2026-2027

**CLASSES À**

**HORAIRES**

**AMÉNAGÉS**

**MUSIQUE**

**&**

**DANSE**

**CHAM**

Collège Denfert Rochereau

**CHAD**

Collège Paul Bert

*Pour tout renseignement,  
s'adresser au Conservatoire ou aux collèges*



## LES C.H.A.M OU C.H.A.D, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) ou les Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) permettent aux élèves de collège de suivre, **sur le temps scolaire**, un enseignement général au collège et un parcours artistique musical ou chorégraphique renforcé au Conservatoire de l'Auxerrois.

Les CHAM/CHAD favorisent le développement de compétences transversales telles que la concentration, la mémorisation, la créativité, le sens de l'écoute et le travail collectif. Les élèves participent chaque année à plusieurs projets artistiques : concerts, rencontres d'artistes, projets collectifs et restitutions publiques.



## QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Pour les CHAM, tout élève entrant en 6<sup>ème</sup> en 2026-2027, quel que soit son niveau en musique ou en danse, peut candidater. Il est également possible d'intégrer ces classes en musique jusqu'à la 3<sup>ème</sup> (sous condition de niveau). Pour les CHAD, tout élève entrant en 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>.



## L'ORGANISATION DES COURS C.H.A

**Emploi du temps** : deux demi-journées par semaine

🎵 Musique : **mardi** (13h30 à 17h) et **vendredi** (15h-17h)

🎵 Danse : **lundi** (15h à 17h) et **mardi** (13h30 à 17h)

### Calendrier

🎵 1<sup>er</sup> accueil : **vendredi 11 septembre 2026**

🎵 Démarrage des cours : **mardi 15 septembre 2026**

**Cours au conservatoire** : enseignement musical et chorégraphique spécifique

Les enseignements obligatoires sont :

🎵 Musique

- Au collège Denfert Rochereau : chorale pour les 6<sup>èmes</sup>
- Au conservatoire : le cursus traditionnel

- Instrument
- Formation musicale
- Pratique collective

🎵 Danse

- Au conservatoire : le cursus traditionnel

- Esthétique
- Formation musicale
- Atelier de culture chorégraphique



*Programmes scolaires : identiques à ceux des classes traditionnelles de niveau équivalent*

## Pratiques proposées pour tout nouvel inscrit au conservatoire

### Musique

- |               |                 |                  |                     |
|---------------|-----------------|------------------|---------------------|
| ➤ Contrebasse | ➤ Accordéon     | ➤ Trompette      | ➤ Basson            |
| ➤ Violoncelle | ➤ Harpe         | ➤ Trombone       | ➤ Clarinette        |
| ➤ Violon      | ➤ Orgue         | ➤ Tuba-Euphonium | ➤ Hautbois          |
| ➤ Alto        | ➤ Chant lyrique | ➤ Cor            | ➤ Flûte traversière |

### Danse

- Classique
- Contemporaine



## CANDIDATURE

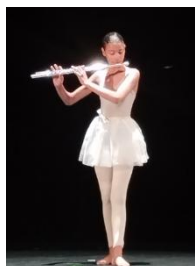
Le dossier de candidature comprend :

- les bulletins d'inscription dûment remplis (ci-joint),
- une lettre de motivation écrite par l'élève

Un exemplaire du dossier est à envoyer à chaque établissement : au conservatoire et au collège Denfert Rochereau pour la musique ou au collège Paul Bert pour la danse.

**Date limite du retour des dossiers : vendredi 27 mars 2026**

*Après cette date, veuillez contacter directement le conservatoire*



**Une motivation réelle, un engagement dans le cursus et des activités artistiques sont indispensables à la réussite dans ce parcours.**



## AUDITION D'ENTRÉE

Cette audition permet de vérifier que le candidat sera en mesure de suivre la formation proposée.

Elle concerne tous les candidats et aura lieu

- Musique : **le mardi 21 avril 2026**
- Danse : **le lundi 20 avril 2026**



### Contenu

Musique : pour les débutants, un chant a capella et pour les non-débutants, une œuvre musicale soit vocale ou instrumentale

Musique et Danse : un atelier collectif et un entretien de motivation

La commission d'admission de la Direction académique de l'Yonne qui se déroulera début mai 2026, procédera à l'affectation des candidats retenus en s'appuyant sur le retour des auditions d'entrée et le dossier scolaire du candidat.





## A NOTER

S'inscrire en CHAM ou CHAD suppose **un plein engagement sur la durée de la scolarité au collège et au conservatoire (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)** sans changement d'instrument ni d'esthétique chorégraphique. Cependant, s'il est constaté que le dispositif ne correspond pas, tout élève peut demander à quitter le dispositif en fin d'année scolaire.

En cas de difficultés (travail, comportement...), une commission de suivi réunissant équipes éducatives (collège et le conservatoire) statuera sur la pérennité de la présence en CHAM ou CHAD de l'élève concerné.

**Le transport** entre le collège et le conservatoire est assuré par car sous la responsabilité partagée entre le collège et le conservatoire (CHAM), ou par pédibus (CHAD), par les familles sous décharge écrite transmise conjointement au collège et au conservatoire.

### Réunions d'informations à l'attention des familles :

Collège Denfert-Rochereau  
**Mardi 24 mars 2026 à 18h**

Collège Paul Bert  
**Jeudi 5 mars 2026 à 18h**

**Portes ouvertes des collèges**  
**Samedi 21 mars – 9h à 12h**

### Conservatoire Musique et Danse de l'Auxerrois

12 avenue Gambetta 89000 AUXERRE  
Entrée public rue de l'île aux plaisirs  
03.86.40.95.10  
conservatoire@auxerre.com

#### Collège Denfert Rochereau

1 avenue Denfert Rochereau  
89000 AUXERRE  
03.86.72.08.80

#### Collège Paul Bert

4 avenue de Provence  
89000 AUXERRE  
03.86.72.10.90



## EXEMPLAIRE COLLÈGE

ENTRÉE EN CHAM/CHAD 2026-2027

### FICHE DE CANDIDATURE

À RETOURNER AVANT LE VENDREDI 27 MARS AVEC LA LETTRE DE MOTIVATION AU COLLÈGE

#### COORDONNÉES DE LA FAMILLE

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

#### CANDIDAT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire en 2025/2026 : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Demande une entrée en : ☐ CHAM (Musique) ☐ CHAD (Danse)  
Collège Denfert Rochereau Collège Paul Bert  
☐ 6<sup>ème</sup> ☐ 5<sup>ème</sup> ☐ 4<sup>ème</sup> ☐ 3<sup>ème</sup>

#### Enseignements souhaités au collège

##### CHAM – Collège Denfert Rochereau

Entrée en 6<sup>ème</sup>

☐ Bilangue anglais/allemand

☐ Bilangue anglais/espagnol

☐ Anglais 1

Entrée en 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>

☐ Espagnol 2

☐ Italien 2

##### CHAD – Collège Paul Bert

Entrée en 6<sup>ème</sup>

1<sup>ère</sup> langue : \_\_\_\_\_

Entrée en 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>

2<sup>ème</sup> langue : \_\_\_\_\_

Autres informations : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



communauté de l'auxerrois



## EXEMPLAIRE CONSERVATOIRE

ENTRÉE EN CHAM/CHAD 2026-2027

### FICHE DE CANDIDATURE

À RETOURNER AVANT LE VENDREDI 27 MARS AVEC LA LETTRE DE MOTIVATION AU CONSERVATOIRE

#### COORDONNÉES DE LA FAMILLE

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

#### CANDIDAT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire en 2025/2026 : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Demande une entrée en :

☐ CHAM (Musique)

☐ CHAD (Danse)

Collège Denfert Rochereau

Collège Paul Bert

☐ 6<sup>ème</sup>

☐ 5<sup>ème</sup>

☐ 4<sup>ème</sup>

☐ 3<sup>ème</sup>

#### Pratique artistique Musique

**Débutant** : instruments souhaités : \_\_\_\_\_

(Dans la liste proposée)

**Non-débutant** : Instrument : \_\_\_\_\_

Niveau : \_\_\_\_\_

Niveau de formation musicale : \_\_\_\_\_

#### Lieu d'enseignement :

☐ au Conservatoire de l'Auxerrois

☐ dans une autre école (précisez) : \_\_\_\_\_

Autres informations : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)  
Collège Denfert-Rochereau  
ou  
Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD)  
Collège Paul Bert  
Et le Conservatoire de l'Auxerrois**

**Qu'est-ce qu'une CHAM / CHAD ?**

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) ou les Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) permettent aux élèves de collège de suivre, **sur le temps scolaire**, un enseignement général au collège et un parcours artistique musical ou chorégraphique renforcé au Conservatoire de l'Auxerrois.

Ce dispositif associe :

- Les programmes scolaires règlementaires,
- Un enseignement musical ou chorégraphique spécifique, théorique et pratique.

Les CHAM/CHAD favorisent le développement de compétences transversales telles que la concentration, la mémorisation, la créativité, le sens de l'écoute et le travail collectif. Les élèves participent chaque année à plusieurs projets artistiques : concerts, rencontres d'artistes, projets collectifs et restitutions publiques.

**Un partenariat éducatif structurant**

Les CHAM/D reposent sur un partenariat étroit entre :

- Le Conservatoire de l'Auxerrois,
- Le collège Denfert-Rochereau (CHAM) ou le collège Paul Bert (CHAD),
- Sous l'autorité de l'Éducation nationale.

Les équipes pédagogiques travaillent conjointement pour :

- Aménager les emplois du temps,
- Assurer la cohérence des apprentissages,
- Accompagner chaque élève dans un double parcours scolaire et artistique.

Le fonctionnement du dispositif s'inscrit dans les textes officiels qui encadrent :

Les CHAM (BO n°31 du 29 août 2002 et circulaire du 27 juillet 2006).

Les CHAD (BO n°4 du 25 janvier 2007 et circulaire 2007-020 du 18 janvier 2007).

**Organisation de la scolarité CHAM/CHAD**

- Emploi du temps aménagé pour suivre un enseignement musical ou chorégraphique densifié, pratique et théorique important.
- Programmes scolaires identiques à celui des classes traditionnelles de niveau équivalent.
- Cours de musique et de danse : deux demi-journées par semaine
- Temps scolaire libéré mis à profit pour suivre les cours spécifiques et permettre à l'élève de fournir le travail personnel correspondant à son engagement dans ce dispositif.

Les volumes horaires de certaines disciplines du collège sont allégés, mais aucune n'est supprimée. Conformément aux textes officiels, l'entrée dans un dispositif CHAM ou CHAD n'est pas compatible avec le choix d'une option facultative telle que l'étude des langues anciennes.

Au conservatoire, les volumes horaires varient en fonction du niveau de l'élève et de l'organisation spécifique des enseignements

## À qui s'adressent les CHAM/CHAD ?

Les élèves (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) motivés par un travail musical ou chorégraphique et souhaitant s'investir dans les activités artistiques renforcées tant individuelles que collectives. Les entrées se font principalement en 6<sup>e</sup> mais sont possibles en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, en fonction des places disponibles. En musique comme en danse, on veille à la constitution de pratiques collectives homogènes, adaptées et profitables à la progression des élèves.

Le dispositif Classe à horaire aménagé Danse (CHAD) sera déployé pour la 1<sup>ère</sup> fois en septembre 2026 sous réserve de validation définitive par le rectorat. Par conséquent, inscription possible en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> uniquement.

**Une motivation réelle, un engagement dans le cursus et des activités artistiques sont indispensables à la réussite dans ce parcours.**

## Les enseignements musicaux et chorégraphiques au Conservatoire

Les élèves CHAM ou CHAD sont obligatoirement inscrits au Conservatoire d'Auxerre et suivent :

### **Cursus obligatoire CHAM/CHAD**

- Formation musicale
- Pratique instrumentale ou vocale individuelle en musique et pratique de la discipline en danse
- Pratique collective musique (orchestres, ensembles, chœurs...)
- Pratique complémentaire chorégraphique en danse

Ces enseignements ont lieu **en partie sur le temps scolaire CHAM / CHAD**, et sont complétés d'un atelier projet artistique pluridisciplinaire spécifique CHAM.

### **Exemple Emploi du temps aménagé :**

Les élèves CHAM ou CHAD bénéficient d'un emploi du temps spécifique permettant de suivre les enseignements musicaux sur deux demi-journées par semaine :

| CHAM<br>Classe Horaires Aménagés Musique                                                                                                                                                                            | CHAD<br>Classe Horaires Aménagés Danse                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Collège Denfert Rochereau                                                                                                                                                                                           | Collège Paul Bert                                                                                                                                                                            |
| Au conservatoire :<br>Le mardi de 13h30 à 17h<br>Le vendredi de 15h à 17h                                                                                                                                           | Au conservatoire :<br>Le lundi de 15h à 17h<br>Le mardi de 13h30 à 17h                                                                                                                       |
| Sur le temps scolaire, en fonction des acquis :<br><i>Formation Musicale : de 1h30 à 2h</i><br><i>Pratique instrumentale / vocale</i><br>Individuelle et/ou semi-collective entre 30 min. à 1 h<br>Collective de 2h | Sur le temps scolaire :<br><i>Danse (dominante choisie) : 2h15</i><br><i>Danse (esthétique complémentaire) : 1h15</i><br><i>Formation Musicale 1h</i><br>Atelier culture chorégraphique : 1h |
| Les élèves participent également chaque semaine à la pratique collective orchestrale, chorale ou atelier dédié au cursus et hors temps scolaire                                                                     | Les élèves participent également chaque semaine à d'autres cours de danse notamment esthétique complémentaire et hors temps scolaire                                                         |

## Pratiques proposées pour tout nouvel inscrit au conservatoire

### **Musique**

- Contrebasse
- Violoncelle
- Violon
- Alto
- Accordéon
- Harpe
- Orgue
- Chant lyrique
- Trompette
- Trombone
- Tuba-Euphonium
- Cor
- Basson
- Clarinette
- Hautbois
- Flûte traversière

### **Danse**

- Classique
- Contemporaine